Votre contact
Amélie MOUNIAMA
AM Patrimoine

conseils@ampatrimoine.fr

DER
Document d'Entrée en Relation

2025

Document type établi pour votre client

©Wizio 2025 DER établi le 19/12/2025

DOCUMENT
D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le Document d'Entrée en Relation (DER) ?

Le présent document (DER) a pour objet de vous communiquer des informations essentielles sur notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine, ainsi que la règlementation applicable à notre profession. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel, les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale. Le DER doit vous être remis lors du premier rendez-vous, il doit être signé par vous, et pourra vous être communiqué lors de chaque mise à jour significative ou avant de procéder à une nouvelle opération. Nous pouvons donc être amenés à vous faire signer plusieurs fois ce « Document d'Entrée en Relation » même si vous êtes déjà client du cabinet.

VOTRE CONTACT

MOUNIAMA Amélie
13 rue de bel air
44700 ORVAULT

Téléphone :
Email : **conseils@ampatrimoine.fr**

INFORMATIONS

Présentation

Amélie MOUNIAMA
13 rue de Bel Air
44700 ORVAULT

conseils@ampatrimoine.fr
06 49 65 02 15

RCS 889 929 899

Face à vous un professionnel qui s'engage à :

- Respecter les dispositions règlementaires ;

- Se comporter avec loyauté, compétence, diligence et agir avec équité au mieux de vos intérêts, respecter le secret professionnel

- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences ;

- S'enquérir de vos objectifs, votre situation globale, de votre expérience avant de formuler un conseil ;

- Avoir recourt si nécessaire à d'autres professionnels pour votre intérêt ;

©Wizio 2025 DER établi le 19/12/2025

o Communiquer de manière appropriée les informations utiles à votre prise de décision ainsi que les modalités de notre rémunération ;

LES ETAPES DE MISSIONS DE CONSEILS :

RD1 :

1/ Présentation des mes habilitations (document d'entrée en relation)

2/ Découverte de vos objectifs et de votre situation (RDV offert)

3/ Analyse et détermination de mes missions (audit/ stratégie/ accompagnement dans la mise en place de la stratégie)

Signature de la lettre de mission/ devis et du Document d'entrée en relation
Selon mes missions définie et validées ensemble vous recevrez soit un devis :
- Sur la base d'une prestation de conseil soumis uniquement à une ***facturation d'honoraires*** *basée une estimation de temps passé à votre dossier (taux horaire 190€ TTC)*
- Dans le cas d'un accompagnement complet avec mise en place de la stratégie proposée, je serais rémunérée par ***rétrocessions de mes partenaires.***
Un devis vous sera envoyé après notre premier RDV mentionnant un forfait qui sera dû à AM PATRIMOINE uniquement dans le cas où vous ne mettriez aucune solution en place par l'intermédiaire d'AM PATRIMOINE.
Ce forfait servira à dédommager un minima de temps de travail engagé sur le dossier.
Forfait entre 200€ et 600€ maximum selon la complexité de votre situation
Pour votre information : Préparation d'un premier rdv (examen des pièces) + 1er RDV + étude de votre situation + Rédaction de votre stratégie + restitution en rdv = un incompressible de 7h.

RDV 2 :
4/ Restitution de l'audit et de la stratégie

RDV 3 :
Dans le cas de la signature d'un mandat : *(envoie du mandat de recherche)*
5/ Présentation des partenaires

6/ Validation des solutions retenues et signature de la Déclaration d'adéquation

RDV 4 :
6/ Mise en place des solutions

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 20008362

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante et indépendant (au sens de l'article 325-5 du RGAMF) enregistré auprès de la Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

Prestation de conseil non-indépendant : Notre conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers, notre rémunération est constituée de commissions ou avantages monétaires ou non monétaires sur les instruments financiers que vous pourriez souscrire, en rapport avec la fourniture de notre prestation de conseil. Notre rémunération est versée par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations nous imposant une information claire et transparente à nos clients, une qualité de service ainsi que l'obligation d'agir au mieux des intérêts de nos clients.

Lorsque notre prestation de Conseil en Investissements Financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, les modalités de notre rémunération vous seront communiquées dans la « Lettre de Mission », et les montants précisés dans « la Déclaration d'Adéquation » qui vous seront soumis.

Nos partenaires en instruments financiers :

CORUM L'ÉPARGNE – INTERGESTION – NORMA CAPITAL – IROKO – KYANEOS AM – HORIZON AM – INTER INVEST – EIFFEL – 3 COLONNES – M CAPITAL – ALDERAN – FINANC'ILE - ARKEA - WENIMMO - ATLAND

N° ORIAS : N°20008362

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

LIBERTY MUTUAL INSURANCE EUROPE SE

42 rue de Washington

75 008 PARIS

POLICE N° MRSSAC2202410FR00000000061796A00

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CIF	600 000€	600 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
3 COLONNES	SCIC	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions
ALDERAN	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions et rétrocession sur encours
ARKEA	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE DISTRIBUTION	Commissions
ATLAND	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions et rétrocession sur encours
CORUM L'EPARGNE	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions et rétrocession sur encours
FIDUCIAL	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE DISTRIBUTION	Commissions
INTER INVEST	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions
INTERGESTION	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions et rétrocession sur encours
IROKO	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE DISTRIBUTION	Commissions et rétrocession sur encours
KYANEOS AM	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions
M CAPITAL	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE DISTRIBUTION	Commissions
NORMA CAPITAL	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions
WENIMMO	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions

ASSURANCE

Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 20008362

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre de l'activité réglementée suivante:

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie Courtier

Notre prestation de conseil en assurance consiste à vous proposer une prestation de conseil nous permettant de vous proposer un contrat cohérent en réponse à vos besoins et exigences.

Notre cabiner a enregistré au cours de l'année précédente un chiffre d'affaires, au titre de son activité d'intermédiaire, supérieur à 33% de son chiffre d'affaires total réalisé au titre de l'ensemble de son activité de distribution avec l'entreprise SwissLife.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresses courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: https://acpr.banque-france.fr/fr

N° ORIAS : N°20008362

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'a CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

LIBERTY MUTUAL INSURANCE EUROPE SE

42 rue de Washington

75 008 PARIS

POLICE N° MRSSAC2202410FR00000000061796A00

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
COA	2 000 000€	2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
CNP	ASSUREUR	CONVENTION DE DISTRIBUTION	Commissions et rétrocession sur encours
CORUM L'EPARGNE	MAISON DE GESTION	CONVENTION DE DISTRIBUTION	Commissions et rétrocession sur encours

©Wizio 2025 DER établi le 19/12/2025

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
GENERALI	ASSUREUR	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions et rétrocession sur encours
SELENCIA	ASSUREUR	CONVENTION DE DISTRIBUTION	Commissions et rétrocession sur encours
SWISSLIFE	ASSUREUR	CONVENTION DE DISTRIBUTION	Commissions et rétrocession sur encours

FINANCEMENT

Mandataire d'intermédiaire en opération de banque et en service de paiements (MIOBSP)

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation [...]

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre de l'activité réglementée suivante:

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire (courtier, mandataire à titre exclusif /non exclusif ou mandataire d'IOBSP)

- Mandataire non-exclusif

Etablissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiaire en N-1 : Néant

Établissement avec lesquels il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte > à 10% des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : Néant

Le cabinet agit pour le compte de son mandant, CIB FINANCE, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 4-6 rue Camille de Rochetaillée, 42000 Saint-Etienne, SIREN n°442287512 RCS Saint-Etienne, sous le numéro ORIAS 13 001585.
Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalité de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

JM AVENIR INVEST (partenariat)

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé par l'IOBSP avant le versement effectif des fonds prêtés.

N° ORIAS : N°20008362

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

LIBERTY MUTUAL INSURANCE EUROPE SE
42 rue de Washington
75 008 PARIS
POLICE N° MRSSAC2202410FR00000000061796A00

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
IOBSP	500 000€	800 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Type de rémunération
CIB FINANCE	COURTIER	CONVENTION DE PARTENARIAT	Commissions

IMMOBILIER

Agent commercial

Indiquer la référence de la carte T et le lieu de délivrance (mention avec ou sans détention de fonds, identité et adresse du garant le cas échéant ou absence de garantie financière/non détention de fonds pour compte de tiers).

Hanilité par ORIFAB INO-A, représentée par : TANGUY ALexandre
nº CPI 144 012 022 000000045 délivrée par la CCI de Nantes - St Nazaire jusqu'au 19/07/2028
AIG EUROPE SA 1 Passerrelle des Reflets Tour CBX 92400 COURBEVOIE

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Responsabilité civile professionnelle

Votre intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

LIBERTY MUTUAL INSURANCE EUROPE SE

42 rue de Washington

75 008 PARIS

POLICE Nº MRSSAC2202410FR00000000061796A00

Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
MANDATAIRE IMMO	100 000€	100 000€

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Au titre de nos activités de conseiller en investissement financier :
Le médiateur
Autorité des marchés financiers
17 place de la Bourse
75 082 PARIS CEDEX 02

Au titres de nos autres activités :
http://cnpm-mediation-consommation.eu
Ou par voie postale en écrivant à
CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION
27, avenue de la Libération - 42 400 SAINT-CHAMOND

©Wizio 2025 DER établi le 19/12/2025

RÉMUNÉRATION

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Les moyens de communication

Dans le cadre de nos échanges (suivi de vos investissement, questions diverses, point de situation régulier, …), nous pourrons être amené à utiliser les moyens de communication suivants :

- Rendez-vous physique
- Rendez-vous à distance (visio conférence)
- Courrier
- Mail
- Téléphone/ whatsapp

©Wizio 2025 DER établi le 19/12/2025

RÉCLAMATIONS

Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser par mail ou courrier à votre conseiller :

MOUNIAMA Amélie

AM Patrimoine

conseils@amptarimoine.fr

13 rue de Bel Air

44 700 ORVAULT

06 49 65 02 15

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai de dix jours ouvrables, puis à y répondre dans un délai de deux mois maximums à compter de la date d'envoi de votre réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Traitement de vos données personnelles

Dans le cadre de nos prestations, nous sommes susceptibles de procéder au traitement de données personnelles vous concernant, ce à quoi vous consentez.

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données nous nous engageons à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre vous et nous, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis. Vous êtes informé que vous avez le droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc…).

©Wizio 2025 DER établi le 19/12/2025

Vous avez le droit si vous le souhaitez d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy

TSA 80715

75334 Paris Cedex 07

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :

©Wizio 2025 DER établi le 19/12/2025